



ACQUAROLI
ARCHITECTE

Architecte

Acquaroli Michel
Rue de la Fontenette 21
1227 Carouge

Collaborateur:
Bassani Ugo

Ingénieur civil

Huber & Torrent SA
Rue du Rhône 1
1920 Martigny

Bureaux techniques

Ingénieurs CVSE
Tecs SA
Route de Sécheron 2
1964 Conthey

Géotechnique:

GéoVal SA
Rue de la Majorie 8
1950 Sion

Géomètre

GeoMy SA
Rue du Rhône 3
1920 Martigny

Coordonnées

Chemin de la Praille 31 à 61
1920 Martigny

Conception 2014

Réalisation 2014 - 2015

RESIDENCE LE MARTINET

140 APPARTEMENTS PPE ET LOCATIFS

Martigny - VS



HISTORIQUE / SITUATION

Au bord de la Dranse. Après avoir appartenu à une entreprise de construction qui l'utilisait comme dépôt et zone de production de béton, la parcelle avait été rachetée par des promoteurs qui ont abandonné leur ébauche de projet et revendu le terrain au nouveau maître d'ouvrage. Plusieurs bâtiments hétéroclites ont été démolis sur cette parcelle d'environ 15'000 m² située au chemin de la Praille et qui longe la rive gauche de la Dranse.

Pour réaliser cette résidence, il a fallu tout d'abord élaborer un plan de quartier afin d'obtenir par la suite une autorisation de construire. La procédure administrative a duré environ six mois, ce qui est rapide au regard de l'ampleur du programme de 8 bâtiments. Les travaux ont démarré en septembre 2014 et début octobre 2015 les premiers locataires ainsi que les premiers acquéreurs investissaient leurs logements respectifs.

PROGRAMME / PROJET

Une architecture contemporaine de haute qualité. Le programme porte sur la réalisation de 140 logements et de quelques surfaces commerciales situées face au chemin de la Praille. Sur le terrain de 15'000 m² ont été projetés 8 blocs de 2 immeubles chacun, disposés de façon à

bénéficier du meilleur ensoleillement, avec un dégagement visuel sur les montagnes environnantes et une belle vue sur le "château". La typologie des logements, du 2^{1/2} pièces au 5^{1/2} pièces a fait l'objet d'une étude préalable afin de répondre aux besoins de la population locale.

Les bâtiments ont été conçus de façon à emmagasiner un maximum d'énergie passive, ce qui explique la présence de grandes baies vitrées munies de triple vitrages. Chaque immeuble d'habitation comprend entre 8 et 10 logements répartis sur un rez-de-chaussée, un 1er et 2ème étage et un attique.

Les circulations verticales sont assurées par des ascenseurs et des escaliers. Les véhicules sont directement dirigés vers le sous-sol, la surface du rez-de-chaussée étant exclusivement réservée aux cheminements piétonniers, aux jardins privatifs, aux surfaces de jeux et aux espaces verts, afin d'éviter toute nuisance liée aux voitures et de proposer une qualité de vie aux habitants.

Conçus par l'architecte Michel Acquaroli tous les logements proposent des volumes spacieux dès les petites surfaces, grâce à une optimisation de chaque m² disponible. Un deux pièces jouit ainsi d'un agréable séjour avec baie vitrée. Tous les logements sont clairs et disposent d'une vue dégagée. Les espaces entre les constructions sont vastes et ont été généreusement végétalisés.





La qualité des finitions est la même en PPE qu'en locatif. Tous les logements exceptés les 2 pièces ont un espace de vie extérieur avec jardin, balcon ou terrasse.

Au niveau de l'esthétique globale, le socle des immeubles est teinté d'un gris anthracite rythmé de cinq fines rayures blanches. La toiture cintrée en zinc ajoute sa note contemporaine et originale, tout en offrant de l'espace supplémentaire à l'intérieur des attiques. De plus, la toiture arrondie, du fait de sa surface moins importante, offre de meilleures performances

thermiques au projet qui répond aux normes Minergie pour un climat intérieur agréable et équilibré. Des cheminements piétonniers raccordés au chemin situé en tête de digue, permettent des liaisons piétonnières avec les surfaces commerciales proches de même que vers la zone de verdure avoisinante. Grâce à la réalisation de cet Ecoquartier, la ville de Martigny, en collaboration avec Sinergy SA, a créé pour le projet une centrale de chauffage fonctionnant au bois et un réseau de chauffage à distance dans le but d'exploiter les ressources écologiques de la région.

CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	:	14'500 m ²
Surface brute de planchers	:	14'500 m ²
Emprise au rez	:	3'700 m ²
Volume SIA	:	77'200 m ³
Coût total	:	44 mios
Coût m ³ SIA (CFC 2)	:	570.-
Nombre d'appartements	:	140
Nombre de niveaux	:	rez + 3
Nombre de niveaux souterrains	:	1
Abri PC	:	294 pl.



entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Terrassement
FLEUTRY SA
1926 Fully

Etanchéité
SERC LAURENT SARRASIN Sarl
1947 Versegères

Ventilation
ALPIQ INTEC ROMANDE SA
1920 Martigny

Parquet
BR CARRELAGE & PARQUET Sarl
1870 Monthey

Cuisines - Armoires
ESPACE WIDER SA
1023 Crissier

Echafaudages
VON RO CERDEIRA SA
1906 Charrat

Isolation - Crépi
M. BRAVATA Sarl
1936 Verbier

Sanitaire
P. RICHARD Sarl
1880 Bex

Boîtes à lettres
GIVEL SA
1400 Yverdon-les-Bains

Nettoyages
ISS FACILITY SERVICES SA
1020 Renens

Maçonnerie - Béton armé
PRÉMAND & UDRESSY SA
1870 Monthey

Fermetures extérieures
LAMELCOLOR SA
1920 Martigny

Métal léger - Serrurerie
GSA CONSTRUCTIONS METALLIQUES
1904 Vernayaz

Grilles - Tablettes
PRO TABLETTES SA
1541 Sévaz

Aménagements extérieurs
PEPINIERES CONSTANTIN
1920 Martigny

Charpente
DUBOSSON & MARTENET Sarl
1890 St-Maurice

Menuiseries extérieures
FUMEAUX STEPHANE
1913 Saillon

Ascenseurs
TECHLIFT Sarl
1934 Le Châble

Verrouillage
VEUTHEY & CIE MARTIGNY SA
1920 Martigny

Escaliers
KELLER TREPPENBAU AG
1260 Nyon

Electricité
ETAVIS ELSA SA
1950 Sion

Chapes - Carrelages - Faïence
KERASTONE SA
1782 Belfaux

Plâtrerie - Peinture - Crépis
MONNET MARTIAL
1950 Sion

Ferblanterie
SERGE MARCHI
1920 Martigny

Chauffage
COUTAZ SA
1890 St-Maurice

Porte automatique garage
FERMAPORTE Sarl
1515 Neyruz-sur-Moudon

Menuiseries intérieures
UNIVERSAL PORTES SA
1774 Cousset